

Décembre 2025 - <https://onpe.france-enfance-protegee.fr/>



Protection de l'enfance et maltraitances

L'ONPE publie la première édition de son rapport « Protection de l'enfance et maltraitances – État des lieux 2025 ». Ses 14 fiches proposent une mise en cohérence inédite des données nationales les plus récentes relatives à la protection de l'enfance et aux maltraitances intrafamiliales infantiles.

[Lire le rapport](#)



Appels à projets 2026

Lire l'appel à projets ouvert et l'appel à projets thématique 2026 de l'ONPE.

[En savoir plus](#)



Résultats prix de thèse 2025

Découvrez la lauréate et les finalistes du prix de thèse ONPE / Fondation de France 2025.

[En savoir plus](#)



Séminaire de recherche

«Prévenir, repérer et répondre aux violences pendant les parcours de protection».

[Voir les séances](#)

Recherche

Les territoires de la protection des jeunes majeurs : disparité et inégalités

Que devient un jeune protégé par l'Ase lorsqu'il atteint 18 ans ? Derrière la promesse d'un « contrat jeune majeur » censé assurer la continuité du soutien jusqu'à 21 ans, la réalité se révèle profondément inégale. D'un département à l'autre, les chances d'obtenir ou de renouveler une aide varient largement. Cette recherche interroge la manière dont les politiques publiques locales façonnent les parcours des jeunes majeurs et traduisent le principe d'égalité de protection. [Lire la suite](#)

Recherche de la DPJJ

Cette recherche intitulée «caractéristiques psychosociales des jeunes placés au pénal et prise en compte de leur vulnérabilité par les professionnels» met en évidence la vulnérabilité particulière des jeunes placés au pénal en matière de santé mentale. Les résultats révèlent une prévalence accrue de divers troubles psychiques parmi ces jeunes, comparativement à ceux de la population générale du même âge - dont la santé mentale apparaît elle aussi préoccupante, quoique dans une moindre mesure. Les jeunes suivis par la protection judiciaire de la jeunesse se distinguent notamment par une exposition plus fréquente à des expériences adverses durant l'enfance et par une prévalence élevée des symptômes psychotraumatiques. [Lire la suite](#)

Agenda

14 janvier 2026 -Paris

Pour un changement de regard sur l'enfant et sa place dans la société

[En savoir plus](#)

22 janvier 2026 - Rennes

Accompagner la vulnérabilité - soins palliatifs et protection de l'enfance en dialogue

[Programme et inscription](#)

29 janvier 2026 - Paris

Quand l'IA et le numérique transforme les pratiques professionnelles

[S'inscrire](#)

29-30 janvier 2026 - Roubaix

L'enfant, objet ou sujet de justice(s) ?

[S'inscrire](#)

Textes et travaux parlementaires

- [Décret n° 2025-1240 du 17 décembre 2025](#) portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Base de données nationale des agréments en vue d'adoption » et modifiant les dispositions relatives à la procédure d'agrément en vue d'adoption

- Le 11 décembre 2025, l'Assemblée nationale a adopté, avec modifications et à l'unanimité, la [proposition de loi](#) visant à assurer le droit de chaque enfant à être assisté d'un

Les maternités solitaires

Thèse de Margaux Lenouvel soutenue le 18 novembre 2025 à la Sorbonne, sous la codirection d'Arnaud Régnier-Loilier (Ined, UR03) et de Marie Trespeuch (Sorbonne Université, GEMASS). Sous-titrée *parcours et parentalité en dehors des cadres conjugaux* cette thèse explore la manière dont les maternités hors couples s'inscrivent dans les trajectoires personnelles et se vivent au quotidien. La thèse se concentre ensuite sur la parentalité exclusive des mères seules. En s'écartant de la norme biparentale dès la grossesse, ces dernières font face à des enjeux matériels et symboliques. À rebours des représentations qui les verraient isolées, ces mères sont entourées de solidarités féminines qui varient selon leur position sociale. Les maternités solitaires constituent en cela de précieux laboratoires de la famille et de la conjugalité contemporaines. [En savoir plus](#)

Evénements

Refonder la protection de l'enfance

Face à un modèle fragilisé depuis plus de vingt ans, le Gouvernement présente un projet de loi de refondation de la protection de l'enfance, co-porté par le garde des Sceaux, Gérald Darmanin, et la ministre de la Santé et des Familles, Stéphanie Rist. Le texte sera examiné en conseil des ministres au premier trimestre 2026. Sans ouvrir d'enveloppe budgétaire spécifique, il engage une transformation structurelle et cohérente, attendue par les professionnels, les magistrats et les départements en leur donnant

avocat dans le cadre d'une mesure d'assistance éducative et de protection de l'enfance, en première lecture.

- Le 11 décembre 2025, l'Assemblée nationale a adopté, avec modifications, [la proposition de loi](#) visant à protéger les mineurs isolés et à lutter contre le sans-abrisme en première lecture. Le texte crée une présomption de minorité pour les mineurs étrangers non accompagnés sur le territoire français. Leurs droits à un accueil provisoire d'urgence et à l'éducation sont renforcés. Le texte interdit, en outre, le recours aux examens radiologiques osseux, dentaires ou du développement pubertaire

- [Rapport](#) sur les défaillances des politiques publiques de prise en charge de la santé mentale et du handicap et les coûts de ces défaillances pour la société, n° 2234, 10/12/2025,

- [Rapport](#) fait au nom de la commission d'enquête sur les dysfonctionnements obstruant l'accès à une justice adaptée aux besoins des justiciables ultramarins / 5/12/25

- [Avis du 6 octobre 2025](#) relatif aux enfants privés de liberté dans les établissements de santé mentale / JO, 4/12/25

- [Décret n° 2025-1136 du 28 novembre 2025](#) portant application de l'article 2 de la loi n° 2025-568 du 23 juin 2025 visant à renforcer l'autorité de la justice à l'égard des mineurs délinquants et de leurs parents.

les outils pour agir. Ce texte vise à renforcer le soutien à la parentalité et la prévention, mobiliser davantage l'entourage et développer l'accueil de type familial, sécuriser le parcours des enfants confiés et stabiliser leur projet de vie, mieux coordonner l'action entre l'État, la Justice et les départements. [Lire le CP](#)

Etudes et statistiques



Odissé : le nouveau portail de SPF

Santé publique France met à disposition un large éventail d'indicateurs de santé construits grâce à plus de 70 systèmes de surveillance qu'elle pilote et anime, aux enquêtes qu'elle réalise et à son expertise scientifique. Tous les indicateurs produits sont accessibles et disponibles sous [Odissé](#), le nouveau portail open data de l'agence.

Parutions



Du côté des ministères

- CP du 18/12/25 concernant la tonte de deux enfants supplémentaires placés au sein de foyers relevant de l'aide sociale à l'enfance à Paris sont absolument inqualifiables. Ces actes constituent une atteinte grave et intolérable à la dignité et à l'intégrité des enfants

- [Circulaire NORJUSA2534389C](#) rappelant les règles afférentes au principe de laïcité dans les services judiciaires, pénitentiaires et de la protection judiciaire de la jeunesse

- [Instruction n° DGCS/SD2/DGS/2025/159](#) du 8 décembre 2025 relative à la déclinaison territoriale de la politique des 1000 premiers jours de l'enfant.

Appels à projets

- La Ville de Paris lance un appel à projets 2026-2027 « Prévention des conduites à risques dans les établissements accueillant des adolescents et jeunes majeurs en situation de placement ». Il est ouvert jusqu'au 16 février 2026 inclus. [En savoir plus](#)

Publications

- CP - Réaction de Départements de France à l'émission Envoyé spécial « protection de l'enfance, le scandale des mineures prostituées » / 27/11/25
- Dominique Versini a été nommée le 4 décembre 2025 au

La ville de Paris, avec l'ensemble des pouvoirs publics – Éducation nationale, Police et Justice – engage de nouvelles mesures issues des échanges avec les familles, les représentants des parents d'élèves et les experts.

Les actions, décrites dans le plan, visent à accompagner la libération de la parole des enfants et à prévenir ces violences :

créer la fonction de Défenseur des enfants de la Ville de Paris, que chaque parent et enfant peut saisir ; traiter de façon ferme et réactive les signalements : suspension immédiate de l'agent, accompagnement des victimes et de leurs familles ; améliorer la communication avec les familles : mise en place d'un trombinoscope des équipes, généralisation du port du badge pour les agents ; renforcer les procédures de recrutement avec l'ajout d'une quatrième étape de contrôle des candidats ; renforcer la formation des personnels travaillant auprès des enfants ; systématiser le repérage des violences dans les bilans de santé scolaire aux 3-4 ans et 5-6 ans de l'enfant. [Lire le plan d'action](#)

Rapport sur les expérimentations innovantes en santé

L'édition 2025 du rapport annuel sur les expérimentations innovantes en santé (expérimentations « article 51 ») met en avant les positions prises par le Conseil stratégique de l'innovation en santé (CSIS) s'agissant de la généralisation de certaines d'entre elles. Le rapport mentionne deux expérimentations

poste de Défenseur des enfants auprès de la Ville de Paris.

- Recherche intitulée "conflits parentaux problématiques : repérer les enjeux et les répercussions pour les mineurs.

[Pour la lire](#)

- La Cnape publie une note de positionnement sur l'IA en protection de l'enfance. [Lire la note](#)

- Publication d'un guide de la Cimade sur "les droits des jeunes en danger isolé.e.s : mieux comprendre le droit applicable aux enfants étrangers. [En savoir +](#)

- Le site vie-publique.fr a réalisé une chronologie s'étendant de 1961 à 2025 sur " L'éducation à la sexualité en milieu scolaire". [Retrouvez les textes sur ce thème](#)

visant à améliorer la santé des enfants protégés : Santé protégée et Pegase. Il signale que la création d'un dispositif unique, tirant parti de leurs enseignements, « est attendue pour la fin d'année 2025 ». Pegase et Santé protégée devraient en effet être fusionnés au sein d'un parcours de soins coordonné des enfants protégés visant à assurer un suivi médical régulier et l'accès à des soins psychiques précoce. [Lire le rapport](#)

Violences sexuelles envers les enfants handicapés

La Cnape publie les actes de son colloque organisé en juin dernier sur ce thème. Ils synthétisent les différentes interventions et retracent les moments clés de cet évènement. [Lire les actes](#)

France Enfance
Protégée

Réélection de Florence Dabin

Florence Dabin a été reconduite, pour un second mandat, à la présidence de France Enfance Protégée par les représentants des trois collèges qui composent le Conseil d'administration (État, départements, associations). La DGCS, représentée par son directeur Jean-Benoît Dujol, est confirmée dans ses fonctions de première vice-présidence. Pierre-Alain Sarthou, directeur général de la Cnape, a été désigné par le collège des associations pour les représenter et devient donc le deuxième vice-président de France Enfance Protégée. Il succède à Martine Brousse (la Voix de l'enfant).

Toute l'équipe de l'ONPE vous souhaite de joyeuses fêtes



<http://www.linkedin.com/company/franceenfanceprotegee>

*Lettre réalisée par Françoise Delahaye, documentaliste sous la direction de Grégory Dubois, directeur de l'ONPE
Copyright © 2025 Observatoire national de la protection de l'enfance, All rights reserved.*